

Niveau du lac Kénogami

Elkem tente d'accommoder tout le monde

par François St-Gelais

CHICOUTIMI (FSTG) - La direction d'Elkem Metal, liée par bail au gouvernement du Québec afin d'obtenir un approvisionnement minimal en eau sur la rivière Chicoutimi, déplore être devenue le bouc émissaire de l'ensemble du dossier entourant le niveau du lac Kénogami alors qu'elle «fait tout en son pouvoir afin de diminuer ses impacts pour les riverains et ses usagers».

«Depuis 1982, nous faisons et refaisons à nos frais des plans de gestions de l'eau pour accommoder tout le monde. Nous travaillons constamment à mettre ceux-ci à jour mais nous sommes toujours pointés du doigt», indique Jean Villeneuve, directeur de l'ingénierie et de l'entretien de l'usine Elkem Metal.

Ce dernier trouve cette situation d'autant plus dommage que l'entreprise n'exploite pas la ressource hydraulique autant qu'elle aurait le droit de le faire dans l'entente la liant à Québec.

«Nous nous comportons comme de bons citoyens corporatifs. Présentement, nous turbinons à peine à la moitié de notre potentiel», assure M. Villeneuve.

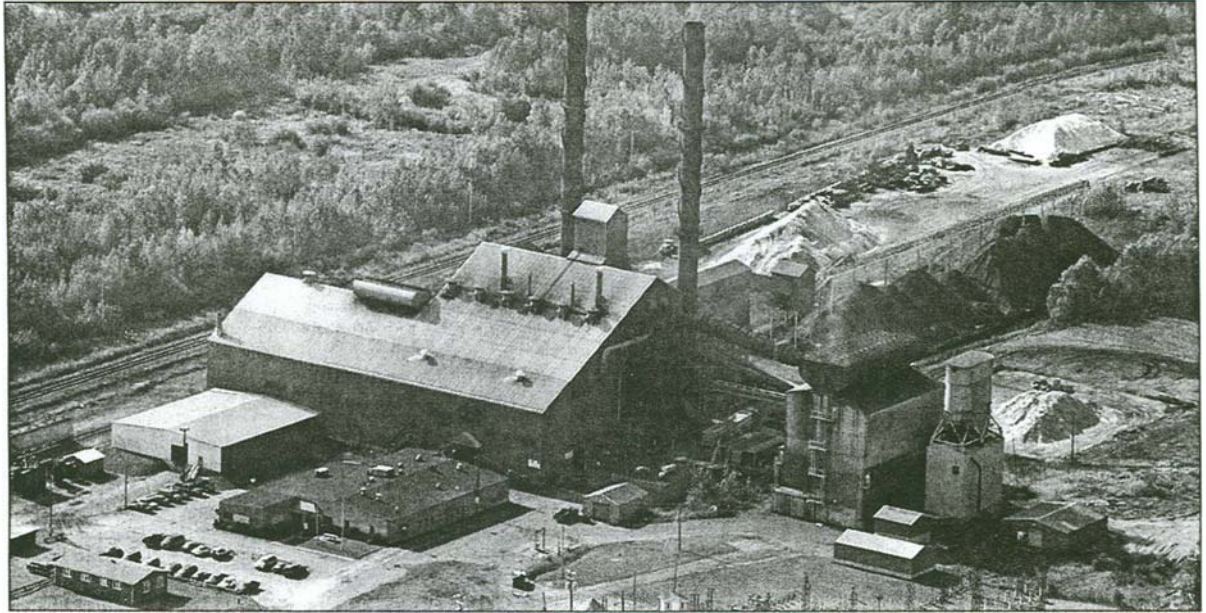
Il mentionne de plus que les critiques visant son entreprise ne prennent pas en compte l'ensemble du portrait de la situation.

«On nous compare à ce que fait Alcan avec le niveau du lac Saint-Jean alors que la multinationale dispose d'outils que nous n'avons pas. Alcan a un réservoir de retenue en amont du lac qui lui permet de mieux gérer ses débits d'eau. De plus, depuis le déluge de 1996, nous devons gérer avec une coupure de deux pieds du niveau de l'eau dans le lac Kénogami», affirme Jean Villeneuve. «Si le gouvernement avait investi comme prévu dans la Réserve faunique des Laurentides, beaucoup de problèmes auraient été réglés», ajoute-t-il.

Négociations

Questionné à savoir quelle approche Elkem Metal entendait prendre dans les négociations entourant le renouvellement de son bail avec l'État, M. Villeneuve précise que toutes les possibilités demeurent ouvertes et que de premières discussions ont déjà eu lieu.

«Si on diminue nos droits d'eau, nous allons avoir besoin de nous procurer de l'électricité ailleurs ce qui va augmenter nos coûts de production. Il va falloir trouver des manières pour contrecarrer cette hausse. Nous fournissons tout de même 65 emplois bien rémunérés»,



USINE - Les dirigeants d'Elkem Metal considèrent se comporter en bons citoyens corporatifs. Même que l'entreprise n'exploite pas la ressource hydraulique autant qu'elle aurait le droit de le faire selon l'entente la liant à Québec.

(Photo Jeannot Lévesque)

mentionne Jean Villeneuve.

Celui-ci met aussi en relief qu'Elkem Metal paie des sommes importantes afin d'assurer les frais d'entretien des barrages Pibrac et Portage-des-Roches en vertu de son bail.

«Si nous ne payons plus ces coûts, il faudra bien que quelqu'un le fasse», avance Jean Villeneuve.

Autres

Les autres entreprises qui bénéficient des ressources hydrauliques en provenance du lac Kénogami ont tenu à prendre leur distance du débat qui fait rage présentement.

Abitibi-Consolidated (ACI), qui opère un barrage sur la rivière Chicoutimi et qui possède des prises d'eau dans la rivière aux Sables facilitant ses opérations notamment à l'usine de Kénoga-

mi, a précisé qu'elle ne détenait aucun contrat ou bail lui garantissant un débit d'eau quelconque.

Même son de cloche du côté d'Alcan, qui dispose également de prises lui permettant de prélever de l'eau pour ses opérations courantes.

«Le niveau du lac Kénogami n'influence aucunement nos activités et nous ne sommes pas impliqués dans ce dossier», a affirmé pour sa part Renée Larouche, porte-parole d'Alcan.